

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 08 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 08 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le **MERCREDI 08 AVRIL** à **20H00**, le Conseil Municipal d'**AIRE-SUR-LA-LYS** s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite des convocations en date du 26 mars 2026, transmises le 27 mars 2026, et du 02 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjointes, Mmes DECRIEM Marie-Christine, FOVET-YOUSFI Fatima-Zahra, SUBTIL Vanessa, DUCROCQ Delphine, BEVE Frédérique, BLONDEL Suzette, MM. COMBE Jacques, DONDAINE Pascal, CATTEZ François, FACON Jean-Noël, HERNOUT Serge, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, NOCLAIN Yanick, MM. RYS Didier, BARBIER Florent, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme ALLAN Patricia a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme ROUX Nathalie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Mme ROSKOSCHNY Cassandra a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.

Secrétaire de séance : M. BOULET Michel

Fin de la séance : 21h35

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE POUR L'EXERCICE 2026.

2026-04-N° 7

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

VU la Loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants,

VU l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs et précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget à compter du 1er janvier 2023,

VU l'avis de la Commission des Finances réunie en séance le 23 mars 2026,

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel BOULET - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A LA MAJORITE, (Mme CHRETIEN Stéphanie, Mme CROWYN Véronique, M. BARBIER Florent et M. RYS Didier) votant CONTRE :

ARTICLE UNIQUE - **D'ADOPTER** par chapitre le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2026 qui s'équilibre comme suit :

A/ En section de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2026	Chapitre	BP 2026
002 - Déficit reporté	- €	002 - Excédent reporté	2 923 700,58 €
011 - Charges courantes	4 076 181,34 €	013 - Atténuation de charges	280 000,00 €
012 - Personnel	5 500 000,00 €	042 - Opérations d'ordre	300 000,00 €
014 - Atténuation de produits	50 000,00 €	70 - Produits des services, domaines, ventes diverses	360 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	- €	73 - Impôts et taxes - FCTVA	2 214 379,53 €
023 - Virement à la SI	2 390 208,72 €	731 - Fiscalité locale (M57)	6 883 560,95 €
042 - Opérations d'ordre	690 000,00 €	74 - Dotation et participation - DGF	1 694 746,00 €
65 - Autres charges - Subventions	1 860 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	150 000,00 €
66 - Remboursement des intérêts	250 000,00 €	76 - Produits financiers	3,00 €
67 - Charges exceptionnelles	20 000,00 €	77 - produits exceptionnels	30 000,00 €

68 - Dotations aux amortissements et provisions	15 000,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	15 000,00 €
TOTAL fonctionnement - Dépenses	14 851 390,06 €	TOTAL fonctionnement - Recettes	14 851 390,06 €

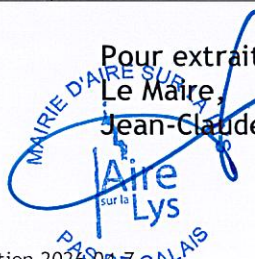
B/ En section d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	BP 2026	Chapitre	BP 2026
001 - Solde exécution SI	2 242 127,82 €	001 - Solde exécution SI	- €
020 - Dépenses imprévues	- €	021 - Virement de la section de fonctionnement	2 390 208,72 €
040 - Opérations d'ordre entre section	300 000,00 €	024 - Pdts de cession d'immobilisation	72 500,00 €
041 - Opérations patrimoniales	140 000,00 €	040 - Opérations d'ordre entre section	690 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves, FCTVA	8 000,00 €	041 - Opérations patrimoniales	140 000,00 €
1001 - Travaux neufs de voirie	1 529 391,21 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves, FCTVA	4 449 691,02 €
1002 - Environnement	710 248,79 €	13 - Subventions d'investissement	4 047 204,16 €
1003 - Affaires scolaires	504 437,18 €	16 - Emprunts et dettes	1 000 000,00 €
1005 - Monuments historiques	2 475 102,25 €	21 - Immobilisations corporelles	- €
1006 - Affaires culturelles	92 416,49 €	23 - Immobilisation en cours	- €
1008 - Mobilité urbaine	22 268,10 €		
1010 - Tourisme	1 576,00 €		
1011 - Affaires diverses	12 400,00 €		
1012 - Services techniques	635 103,89 €		
1013 - Divers bâtiments	2 276 435,04 €		
1014 - Service des sports	402 476,09 €		
1015 - Défense incendie	40 000,00 €		
1016 - Services administratifs	67 309,94 €		
1019 - Salle Foch	15 600,00 €		
1021 - Police Municipale	37 266,60 €		
1028 - Salle du Manège	51 138,40 €		
16 - Remboursement capital	1 178 156,10 €		
204 - Subventions d'équipement versées	- €		
21 - Immobilisations corporelles	48 150,00		
45811 - Mandat port fluvial	- €		
TOTAL investissement - Dépenses	12 789 603,90 €	TOTAL investissement - Recettes	12 789 603,90 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Claude DISSAUX



VILLE AIRE SUR LA LYS - BUDGET PRINCIPAL
BUDGET PRIMITIF 2026

IV – ANNEXE
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 29
Nombre de membres présents 26
Nombre de suffrages exprimés 29

VOTES :

Pour 425
Contre
Abstentions

Date de convocation : 27 mars 2026

Présenté par le Maire (1), Monsieur Jean-Claude DISSAUX

A Aire sur la Lys le 8 avril 2026

Le Maire (1),

Délibéré par l'assemblée délibérante (2), réuni en session ordinaire

A Aire sur la Lys le 8 avril 2026

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

J-C. DISSAUX

D. WOJTKOWIAK

M-C. DECRIEM

P. DONDAINE

J-N. FACON

G. BOULET

Y. NOCLAIN

S. CHRETIEN

C. CATTY

C. BAUDEQUIN

N. ROUX

F.-Z. FOVET-YOUSFI

D. DUCROCQ

C. ROSKOSCHNY

D. RYS

G. OBOEUF

M. BOULET

J. COMBE

F. CATTIEZ

S. HERNOUT

L. AZELART

V. CROWYN

F. WOZNY

F. LERMYTTE

P. ALLAN

V. SUBTIL

F. BEVE

S. BLONDEL

F. BARBIER

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2026
et de la publication le 15/04/2026

A Aire sur la lys, le 15/04/2026

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant :

MAIRIE D'AIRESUR LA LYS
Aire
sur la
Lys
PAS DE CALAIS

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20260408-2026-04-7-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026